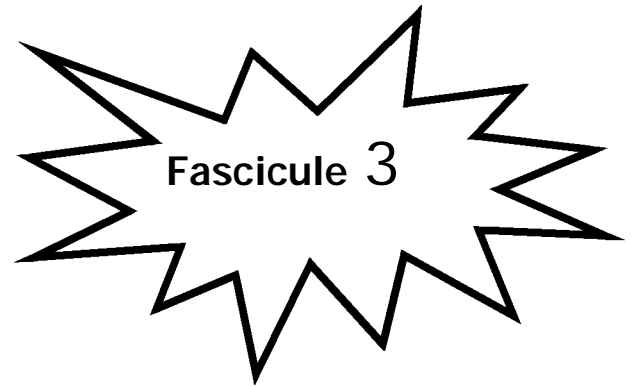


INNOVATIVE RESOURCES MANAGEMENT



ETUDE DES OPTIONS

Dr Zéphirin MOGBA
Coordinateur des Activités de IRM
Dans le bassin du Congo

Mars, 2002

CHAPITRE PREMIER

Background de IRM sur la problématique des options dans la gestion des ressources naturelles.

Innovative Resources Management est une ONG de droit américain impliquer comme partenaire institutionnel de CARPE dans la problématique de lutte contre la déforestation et la perte de la biodiversité dans le bassin du Congo. Cette ONG a développé et testé de nombreux outils susceptibles de renforcer les systèmes locaux de gestion de ressources naturelles et de mobiliser à la base les communautés locales riveraines à l'intérieur et en dehors des aires protégées. Parmi ces outils, il y a la cartographie participative à grande échelle, l'inventaire participatif, l'étude des systèmes de gestion locale des ressources forestières et celle du marché des produits forestiers non ligneux.

Tous ces outils s'inscrivent dans un processus de mobilisation, de responsabilisation et de gestion durable des ressources naturelles. Leur application devant conduire au COAIT qui se veut être aussi un outil d'identification des options communautaires susceptibles de focaliser les stratégies d'action en matière de développement durable, de conservation et de gestion des ressources naturelles. A côté du COAIT, IRM est en train de développer le PCBRA c'est à dire l'analyse participative des coûts, bénéfices et risques liée à la faisabilité d'une option. Le PCBRA peut être considéré comme une plateforme lumineuse à une meilleure compréhension et lecture d'une option tout en permettant l'élaboration des prospectus et d'un plan de gestion par les populations locales.

Toutefois, n'étant pas un projet classique d'exécution ayant des moyens logistiques, matériels et humains permanents dans l'espace, la vision de IRM est de renforcer les capacités techniques des communautés locales en leur apportant des appuis multiformes (Information, formation, recherche des partenaires et accompagnement dans la conduite des actions de conservation et de développement).

I. LE CONCEPT D'OPTION

D'après le Petit Larousse, le mot option vient du **latin optio qui veut dire choix. C'est aussi la faculté de choisir entre deux ou plusieurs choses. Prendre une option, c'est se réserver une certaine priorité. Du point de vue usuelle, le concept d'option s'apparente souvent à celui de choix. Autrement dit, c'est l'action d'adopter quelque chose ou quelqu'un de préférence aux autres. Il s'agit donc d'opérer un tri parmi un ensemble d'objets, de personnes ou de besoins en ne retenant qu'un seul jugé déterminant. Une fois choisie, l'option devient une décision susceptible de conduire à des actions faisables et soutenables. Derrière le choix d'une option se trouve en général un ensemble d'action et de stratégies à mettre en oeuvre devant déboucher sur des résultats escomptés.**

L'utilisation des options dans les politiques de conservation des ressources naturelles ou encore de développement des sociétés humaines n'est pas une nouveauté. Seules, les approches à partir desquelles s'opèrent le choix des options et des activités qui les soutiennent ont évolué dans le temps. L'approche directive (Top Down) a longtemps privilégié une dominance des techniciens dans l'identification et le choix des options. La tentation habituelle des organismes et des autorités administratives est de penser qu'ils voient mieux et plus vite que les communautés locales ce qui leur convient et ce qu'elles devraient faire pour leur bien être.

Nombreuses politiques de développement rural en Afrique subsaharienne ont été conçues et conduites dans une perspective autoritaire. Réduites à l'état de simples exécutants des consignes venant de l'extérieur, les populations rurales ne sont consultées que pour solliciter leur adhésion aux projets ainsi créés. Cette démarche ne garantit pas la pérennisation des acquis au terme des projets ni une identification et intériorisation des efforts investis par les populations bénéficiaires. Le retrait du partenaire extérieur s'accompagne généralement de nombreux cas de déficits : désagrégation des structures organisationnelles d'interface, retour à des pratiques et comportements insoutenables d'extraction des ressources naturelles, désengagement des parties prenantes locales et nationales dans le suivi des initiatives communautaires réalisées.

Fort des faiblesses de l'approche directive, l'accent est de plus en plus mis aujourd'hui sur la participation et responsabilisation des communautés de base dans les prises de décisions qui affectent leurs conditions de vie.

Les outils de la MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative) et de la MAPP (Méthode de Planification Participative), introduites en Afrique vers les années 1983, permettent le plus souvent d'identifier une liste de besoins exprimés par la base pour ensuite les soumettre à une priorisation.

Une fois priorisés, ces besoins sont exécutés à partir des efforts de l'organisme partenaire. La contribution des populations bénéficiaires est souvent négligée. Tous ces faits traduisent des faiblesses méthodologiques sur l'analyse des options dont souffrent grand nombres de projets de conservation et de développement dans le bassin.

Des questions pertinentes restent entièrement posées auxquelles IRM tente d'apporter des réponses par le développement des outils appropriés :

- **Comment passer du stade des besoins exprimés à celui des options fiables et faisables par les communautés locales elles mêmes ou encore en partenariat responsable avec les parties prenantes externes au système social local ?**
- **Quelles sont les étapes fondamentales dans le processus d'identification et d'analyse d'une option ? Autrement dit, quelle méthodologie faut il appliquer ?**

II . LES HYPOYHESES SUR LES OPTIONS

1. *Le choix d'une option est fonction de l'échelle de satisfaction en terme de bénéfices à tirer ;*
2. *Les perceptions des populations locales autour d'une option sont fonction des opportunités techniques, financières et matérielles escomptées au terme de sa faisabilité.*
3. *Les communautés locales s'engagent dans des options de conservation, de développement durable ou de gestion durable sans une base solide de connaissance en terme de coûts, bénéfices et risques ;*
4. *Le développement du COAIT par la diffusion des informations stratégiques localement utiles, la formation des experts locaux à travers les réseaux thématiques optionnelles présente l'avantage de renforcer les capacités techniques des communautés locales dans l'analyse solide des*

options, la formalisation des prospectus et des plans de gestion des ressources de leur terroir.

CHAPITRE DEUXIEME

Analyse typologique des options.

Il existe une diversité d'options se présentant souvent sous forme d'activités optionnelles face aux problématiques de conservation et de gestion durable des ressources naturelles. Leurs analyses approfondies nécessitent la construction d'un modèle fondé sur une approche typologique. Les différents ateliers participatifs réalisés dans les sites de IRM à Djoum et dans la Plaine Tikar ont permis de construire les types d'options suivants.

I . LES OPTIONS DE CONSERVATION

Ce type d'option s'exprime en des termes de politique d'action environnementale à mener par les communautés locales pour une conservation durable des ressources naturelles. L'option de conservation vise dans à renforcer la lutte contre la déforestation dont les impacts affectent de plus en plus le cadre de vie des populations riveraines. Les actions des sociétés forestières provoquent une dynamique négative des ressources végétales et fauniques du fait de la destruction des massifs forestiers. Certaines des ressources détruites demeurent encore nécessaires dans l'alimentation et les soins de santé.

Les ateliers participatifs organisés à Djoum et dans la Plaine Tikar ont permis à la population d'identifier un certain nombre d'activités optionnelles liés à la conservation durable à savoir :

- **Le reboisement des espaces écologiques exploités et dégradés ;**
- **L'aménagement des espaces territorialisés par l'établissement d'un plan local de zonage et d'utilisation des ressources foncières et autres ;.**
- **L'appui technique dans le processus d'accession à la forêt communautaire et à la bonne gouvernance de ses ressources.**

II. LES OPTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Du point de vue théorique, le concept de développement durable puise son origine dans les débats ayant commencé dès le début du siècle dernier. L'expression développement durable est une traduction assez peu satisfaisante de l'expression anglaise « **sustainable development** » qu'on pourrait traduire par « **développement soutenable** ». D'après le rapport Brundland, le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. C'est un processus de développement économique qui est basé sur des renouvelables et qui respecte les processus écologiques fondamentaux, la biodiversité et les systèmes de support naturels de la vie humaine, animale et végétale.

Le plus souvent, les options de développement durable exprimées par les populations riveraines portent sur des activités économiques liées à une exploitation partielle des ressources forestières. Elles sont généralement focalisées sur certains sous produits forestiers dont la valorisation vise à générer des revenus susceptibles d'être réinvestis dans les initiatives de développement local. Ces activités économiques optionnelles couvrent les domaines de la production, la valorisation et des services à savoir :

- **La production agricole axée sur le développement de la palmeraie villageoise ;**
- **La valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux comme stratégies d'implication effective et efficace des femmes dans l'action environnementale ;**
- **L'exploitation artisanale à petite échelle de la forêt communautaire ou encore des grumes abandonnées ;**

La valorisation des produits forestiers non ligneux reste dans les sites de Djoum et de la Plaine Tikar le premier choix optionnel d'action en matière de développement durable. Nombreuses études basées sur des enquêtes dans la zone forestière humide du Cameroun (Ndoye et Perez ; 1999) ont démontré

l'existence de plusieurs PFNLs et les perspectives actuelles et futures de leur valorisation. Parmi ces produits, il y a les noix de cola, les amandes de mangue sauvage, l' okok, le safou ou prune, etc.

Les PFNLs sont aujourd'hui objet d'un vaste commerce à la fois national et transfrontalier en Afrique centrale. Ce qui offre des possibilités d'emploi et de revenus pour les populations riveraines.

Les résultats des études menées sur les marges de commercialisation ont démontré un net niveau de rentabilité. D'après Ndoye et Perez, la quantité des PFNLs commercialisés dans les marchés d'exportation du Cameroun ont rapporté une valeur monétaire estimée à 3.099 millions de francs français en 1995 et 5.003 francs français en 1996. Malheureusement, les statistiques disponibles sur la valorisation commerciale de ces produits dans le bassin du Congo restent partielles car ne reflétant pas souvent le niveau des transactions réelles. La plupart du temps, ces statistiques officielles sur les échanges frontaliers portent plus sur les produits vivriers que sur les PFNLs (AEEB ; 1993).

L'exploitation à petite échelle de la forêt communautaire et des grumes abandonnées par les sociétés forestières dans le site Djoum et de Ngambé Tikar fait partie d'un ensemble d'enjeux économiques pour les communautés locales. En effet, la problématique de récupération de ces grumes a été développée lors de la cartographie participative à grande échelle des terroirs. Le plus souvent, ces grumes enfouies dans le sol pour échapper à tout contrôle des agents du MINEF ou encore laissées en tas sur les lieux d'abattage en pleine forêt. Cela constitue un manque à gagner. Leur récupération et valorisation permettraient de soutenir les coûts d'investissement des projets locaux d'équipements sociaux collectifs (Centre de santé, Ecoles, Pompes à eau, Electricité des ménages).

Les grumes ainsi récupérées pourraient être valorisées dans le cadre d'un projet d'exploitation artisanale à petite échelle. Le projet SDDL (**Soutien au Développement Durable à Lomié**) développe dans ce sens depuis 1998 au Cameroun une nouvelle approche fondée sur une technologie et un niveau d'investissement à la portée des populations riveraines. La technologie proposée ici est la scierie portative. Le cas du village KOUNGOULOU à Lomié mérite d'être cité en exemple et si possible répliqué dans les sites de IRM dans le bassin du Congo.

En effet, après une étude de viabilité et de faisabilité de leur projet, le Délégué Départemental du MINEF a accordé aux populations locales un Permis Exceptionnel pour le débitage de 208 mètres cubes de bois abandonnés après une coupe illégale il y a 3 ans ; Cette approche a pour bénéfice d'établir un système susceptible de créer de l'emploi sur place et

de valoriser au maximum les ligneux au profit du développement des communautés.

III . LES OPTIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Ce type d'option se réfère en général aux activités visant à une élévation des capacités techniques des populations ou d'un groupe cible d'acteurs dans la maîtrise managériale des ressources forestières. Les nombreuses stratégies jusque là proposées en matière de gestion des ressources naturelles ont montré leurs limites opérationnelles car n'ayant aucune assise à la base. Gérer, c'est administrer un bien ou une action pour son propre compte. Le concept de gestion recouvre l'idée de responsabilité et de pouvoir dans l'intervention du gestionnaire qui ne sont rien d'autre que les populations locales.

Le contexte actuel de pluralité d'acteurs ou encore de parties prenantes socio économiques autour des ressources naturelles dans le bassin du Congo impose une responsabilisation et élévation du pouvoir managérial des populations riveraines dans une approche consensuelle de gestion. Pour ce faire, un certain nombre d'activités optionnelles ont été formulées à savoir :

- **Le renforcement des capacités institutionnelles locales par la dynamisation des structures organisationnelles de conservation et de gestion durable des ressources naturelles ;**
- **L'appui à une bonne gouvernance environnementale et socio institutionnelle des chefferies locales sur les nouveaux défis en matière de gestion de terroir et de ses ressources.**
- **Le renforcement des capacités techniques des communautés locales dans les domaines de l'inventaire participatif, des méthodologies d'élaboration des plans de gestion (en matière de l'espace, des ressources naturelles et des retombées financières) et de conception des micro projets de développement local).**

Les appuis institutionnels formulés en option concernent souvent des services. L'expérience a montré que les options institutionnelles peuvent être la face cachée d'un service auquel les populations locale attendent d'un projet ou partenaire extérieur. Souvent, la mise en place d'une organisation sociale à la base peut s'inscrire tout simplement dans une stratégie d'accès à un

financement. Une fois le but atteint, l'on assiste à une désagrégation de la structure mise en place.

Somme toute, l'option en matière de gestion durable traduit une réponse des populations riveraines à leur marginalisation dans la gestion transparente des retombées financières de l'exploitation forestière, une volonté stratégique de concilier l'économique et l'écologique, la conservation et le développement. Ces populations ne pourront efficacement s'impliquer dans les enjeux de conservation et de développement que si elles tirent un profit des immenses richesses qu'abrite leur forêt. Toutefois, la matérialisation des activités économiques optionnelles ci dessus identifiées implique des coûts d'investissement technique, financier et humain auxquels elles devront, à divers niveaux des échelles de satisfaction, y faire face.

CHAPITRE TROISIEME

Les critères d'analyse d'une option

Ces critères concernent la faisabilité de l'option, les échelles de satisfaction, les stratégies des acteurs et le processus d'appropriation. Ils sont ci dessous analysés

I. LA FAISABILITE DE L'OPTION

L'identification et le choix d'une option ne suffisent pas à garantir sa faisabilité ni sa durabilité. Ces opérations n'augurent pas ipso facto une réussite à sa matérialisation. C'est pourquoi, il est toujours conseillé de procéder à une analyse de sa faisabilité en répondant à la question centrale suivante : **Est ce que l'option choisie est elle faisable ?**

Plusieurs facteurs peuvent influencer la faisabilité d'une option communautaire. Il peut s'agir par exemple du contexte légal national autour d'une ressource naturelle telle que les ligneux à valeur marchande. Lorsque les dispositions juridiques ne sont pas favorable, elles constituent alors des contraintes sérieuses. L'option identifiée peut être stratégiquement bénéfique pour une communauté de base mais non faisable. Trois questions permettent de déterminer la faisabilité d'une option :

- 1. Quelles sont les ressources à mobiliser ?**
- 2. Quelles sont les ressources disponibles ?**
- 3. Quelles sont les ressources à rechercher ?**

Les ressources à mobiliser concernent l'ensemble des moyens qu'il faut mobiliser pour la faisabilité de l'option.

Il peut s'agir des moyens matériels, techniques, financiers, institutionnels, etc. Le concept de moyen ici traduit les coûts totaux à investir. L'identification des moyens à mobiliser et l'analyse des coûts inhérents doivent se faire de manière participative de façon à évaluer les capacités et domaines d'intervention des populations locales.

Les ressources disponibles désignent tout ce que les populations locales possèdent en terme de moyens à investir. Il s'agit de l'ensemble des opportunités

existantes susceptibles d'être mobilisés sans un appui extérieur pour la faisabilité d'une option communautaire. Ces ressources disponibles peuvent être d'ordre technique, financier, matériel ou autres.

Les ressources à rechercher concernent la partie manquante des moyens à mobiliser dont dépend la faisabilité de l'option. Il s'agit donc d'un déficit à combler grâce à des appuis pouvant être d'origine locale, nationale ou extérieure. Dans le cas d'un appui local à rechercher, les contributions des populations bénéficiaires pourront être sollicitées jusqu'à un certain seuil d'efforts à consentir collectivement acceptables. Ces contributions constituent un investissement local dont les coûts seront supportés par la base.

II. L'ECHELLE DE SATISFACTION AUTOUR DE L'OPTION

Le choix et les décisions autour d'une option sont toujours influencés par des intérêts divers qui l'entourent. Les ressources naturelles sont aujourd'hui objets de nombreuses convoitises à la fois politiques, économiques, sociales ou culturelles. A la base de cette diversité d'intérêts se trouve le paysage pluriel des parties prenantes socio économiques impliquées dans des stratégies de satisfaction souvent divergentes ou convergentes.

L'échelle de satisfaction autour d'une option peut être évaluée à partir des variables clés suivantes :

- **L'âge** : *Est ce que le choix de l'option et les bénéfices escomptés au terme de sa faisabilité concerne les enfants, les jeunes ou les vieux ?*
- **Le sexe** : *L'option identifiée concerne t elle les hommes ou les femmes ?*
- **La Catégorie Socio Professionnelle** :

Quelles catégories des parties prenantes socio économiques sont concernées par l'option identifiée ?

S'agit il des acteurs individuels (chasseurs, pêcheurs, éleveurs, agriculteurs, exploitants miniers, commerçants, chefs de ménage.....) ;

S'agit il des acteurs institutionnels (les GIC, le Village, les Chefferies locales, le Clan, le Lignage, la Famille.....)

III. LES STRATEGIES DES ACTEURS

Les stratégies des acteurs concernent l'ensemble des dispositions prises ou mises en place par les parties prenantes socio économiques intéressées ou non autour d'une option. Ces dispositions sont généralement perceptibles à travers les décisions prises, les pratiques et comportements des acteurs en fonction de la conjoncture dans laquelle s'élaborent la faisabilité d'une option et le partage des coûts et bénéfices.

Les expériences de terrain à travers les micro ateliers participatifs ont démontré que la décision des acteurs et des communautés de s'engager dans la faisabilité d'une activité optionnelle dépend en grande partie de l'existence d'un potentiel pour l'option donnée. Autre fait important à souligner ici concerne les opportunités autour de l'option. Ces opportunités sont souvent évaluées en terme de bénéfices à tirer comparativement aux coûts inhérents. Plus sont élevés les coûts d'investissement, moins seront l'implication et la soutenabilité de l'option.

IV. L'APPROPRIATION DE L'OPTION

Cette appropriation se pose en des termes d'intériorisation et de durabilité d'une option par les populations locales ou les groupes cibles concernés

- **Est ce que les populations locales s'identifient elles à l'option ?**
- **S'agit il d'une option conjoncturelle dont la durabilité de sa faisabilité est limitée dans le temps ?**

L'appropriation d'une option dépend des facteurs à la fois sociologique, économique, écologique, politique, éthique et autres. Il en est de même pour les échelles d'appropriation d'une option dont les niveaux d'intériorisation seront aussi fonction des coûts d'investissement et des bénéfices partagés.

Le concept d'appropriation se rapporte donc aux dimensions humaines et sociales inhérentes à une option donnée. La dimension humaine concerne les degrés d'implication des parties prenantes socio - économiques dans le choix et la faisabilité de l'option. En effet, une option traduit souvent une vision, une orientation autour de laquelle s'élaborent des stratégies d'action pour sa mise en œuvre ou son opérationnalisation. Sa dimension sociale concerne **les formes de représentation qui l'entourent conformément aux manières d'agir, de penser et de sentir propres au milieu dans lequel vivent les**

populations. De nature positives ou négatives, elles conditionnent les niveaux de participation et d'implication des acteurs.

Ces représentations peuvent être l'expression d'un groupe cible ou encore d'une conscience collective partagée par l'ensemble de la population. Somme toute, l'appropriation d'une option conditionne sa durabilité. L'expérience a toujours démontré que l'échec d'une option découle souvent de la non maîtrise des stratégies d'acteurs et des échelles de satisfaction autour d'une option donnée.

CONCLUSION GENERALE

L'étude des options n'est qu'une des étapes dans le COAIT dont le but final est de renforcer les capacités des collectivités locales dans l'élaboration participative de leurs plans de gestion. Les significations attachées au concept d'option dépassent le cadre des simples besoins auxquels grands nombres de partenaires extérieurs et même nationaux de conservation et développement s'empressent souvent d'intégrer dans leurs programmes d'intervention en direction des parties prenantes locales. Le choix d'une option obéit à plusieurs hypothèses s'élaborant en fonction des coûts d'investissement (économique, social, politique...) et des bénéfices et risques escomptés. Somme toute, les populations locales ne s'engagent dans une option de conservation ou de développement que si leurs motivations sont prises en compte.